



Achat bateau tromperie sur le produit et le matériel

Par **logavi**, le **08/06/2009** à **07:06**

Bonjour, j'ai acheté un bateau avec un moteur à 4 temps. Le vendeur me dit qu'il n'y pas besoin d'huile et qu'il marche à l'essence. Après avoir demandé conseil auprès d'un professionnel, il s'avère que c'est un moteur à 2 temps qui nécessite donc un de l'essence avec ajout d'huile. Il y a tromperie, mais le vendeur ne veut rien savoir et ne veut pas me reprendre le bateau. De plus, la remorque n'est pas adaptée pour la conduite sur route. Mais il m'a fait signer un document m'indiquant qu'il n'y pas de carte grise. Merci pour vos conseils.